Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212203251-20251218-DB_20251215_04-DE

COMMUNE DE SAINT QUAY PORTRIEUX
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de la convocation : 5 décembre 2025
Nombre de membres en exercice : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT-QUAY-PORTRIEUX, dûment convoqués, se sont réunis au centre de congrès sous la présidence de M. SIMELIERE Thierry, Maire, assisté de M. HERY François, Mme BELLONCLE Catherine, M. QUELEN Marcel, Mme DANGUIS Marianne, M. BARBEY-CHARIOU Erwan, Mme LATHUILLIERE Sophie, Adjointes et Adjoints.

Etaient présents : Mme LE NY Marie-Hélène, M. HENRY Claude, Mme DROGUET Yveline, M. BOULAD Pierre, M. VILLENEUVE Jean-François, Mme CAMUS Nathalie, Mme HALNA Karine, M. HENIN Pierre, M. DARCEL Victorien, M. FREMIN Yannick, M. HUC Hervé, M. VASSELIN Albert

Absents représentés :
Mme LE COQ Nathalie donne pouvoir à M. SIMELIERE Thierry
M. DREUMONT Benjamin donne pouvoir à M. HERY François
Mme JOULOT Micheline donne pouvoir à M. QUELEN Marcel
Mme TOUITOU Joséphine donne pouvoir à M. HUC Hervé

Présents : 19 **Représentés : 4** **Votants : 23**

M. Hervé HUC a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Délibération n° 15/12/2025-04
Application mobile de communication et de services « Mon Village » - adhésion

Dans une démarche d'optimisation de la communication et de renforcement du lien social et territorial, la Ville de Saint-Quay-Portrieux recherche une application de communication et de services à développer sur les smartphones.

La plateforme proposée par l'application « Mon Village » est conçue comme un service d'utilité publique qui centralise l'actualité locale et offre un éventail de services aux administrés et visiteurs.

Cet outil, conforme à la réglementation RGPD, permet d'assurer une circulation d'informations claire, rapide et efficace entre la municipalité, les acteurs locaux et la population. Il propose une quarantaine de modules personnalisables, notamment un agenda événementiel, un annuaire des services et la diffusion en temps réel des informations municipales et associatives,

Cette application répond ainsi au souhait de la commune de disposer d'un canal de communication moderne permettant de dynamiser l'information de proximité et d'être en adéquation avec les attentes des habitants et des visiteurs en matière, qu'il s'agisse de besoins du quotidien ou des animations proposées.

Il est envisagé d'adhérer à cette à cette application, pour un coût annuel de 2 870 € HT / an.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :
- **D'approuver l'adhésion de la Ville de Saint-Quay-Portrieux à l'application mobile «Mon Village»,**
- **D'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer le contrat d'abonnement annuel s'y rapportant, et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Le Maire,
Thierry SIMELIERE

MAIRIE DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX (CÔTES D'ARMOR)